

Les femmes du Manitoba obtiennent le droit de vote : célébration du centenaire

Les Manitobains sont extrêmement fiers que leur province se distingue des autres en étant la première à avoir accordé le droit de vote à certaines femmes. Dans le présent article, l’auteure raconte comment des suffragettes ont initialement mené campagne et réussi à étendre le droit de vote et donne un aperçu du rôle qu’a tenu la suffragette bien connue Nellie McClung dans cette lutte. L’auteure conclut en faisant mention de certaines des célébrations organisées en 2016 pour souligner le centenaire et en lançant un appel à tous et à toutes pour nous assurer de poursuivre le travail entrepris par ces pionnières, dans notre quête en vue d’obtenir la pleine égalité des femmes au sein de notre démocratie.

L’hon. Myrna Driedger, députée provinciale

Le 28 janvier 1916, le Manitoba est devenu la première province à accorder le droit de vote à certaines femmes. Cent ans plus tard, il en a célébré le centenaire en grand. J’ai eu l’immense honneur de prendre part à ces célébrations en 2016. Ce fut quelque chose de très spécial pour moi, puisque 2016 est l’année où je suis devenue Présidente de l’Assemblée législative du Manitoba, la quatrième seulement dans l’histoire de la province. J’ai accédé à la présidence de l’Assemblée législative l’année marquant le centenaire des femmes du Manitoba, les premières au Canada à obtenir le droit de vote.

La députée de Charleswood, M^{me} Myrna Driedger, siège en qualité de Présidente de l’Assemblée législative du Manitoba.

L’obtention du suffrage féminin a constitué une étape importante dans l’histoire des droits de la personne – un pas pour faire avancer l’égalité des femmes. Cette émancipation des femmes du Manitoba peut être vue aujourd’hui comme le premier d’une série de changements radicaux qui ont permis aux femmes de prendre la place qui leur revient au sein de notre société démocratique. D’autres provinces, puis le pays, ont rapidement suivi les traces du Manitoba.

Pas toutes les femmes ont obtenu le droit de vote au Manitoba en 1916. Les femmes autochtones du Manitoba n’eurent le droit de voter qu’en 1958 et ce n’est qu’en 1960 que les femmes autochtones ont été en mesure de voter au Canada. Il y avait beaucoup d’autres qui ont dû attendre des années avant d’obtenir le vote.



Un message à la personne que j’étais

Lisa MacLeod
Députée provinciale de
Nepean – Carleton (Ontario)

À l’heure où nous nous parlons, tu ne le sais pas, mais tu auras le courage de tes convictions et l’esprit d’initiative. Ta confiance en soi prendra quelques coups à différents moments de la vie, mais, crois-moi, tu ressortiras plus forte de ces expériences.

Tu découvriras qui ira au bout du monde pour toi, mais tu apprendras qu’il n’y a pas de plus grand amour que celui que tu as pour ta fille. Elle te mettra à l’épreuve et t’impressionnera. Et quoi qu’il arrive dans la vie, sache que tu peux tout surmonter!

Droit de vote des femmes au Canada

Manitoba	28 janvier 1916
Saskatchewan	14 mars, 1916
Alberta	19 avril, 1916
Colombie-Britannique	5 avril, 1917
Ontario	12 avril, 1917
Nouvelle-Écosse	26 avril, 1918
Canada	24 mai, 1918
Nouveau-Brunswick	17 avril, 1919
Yukon	20 mai, 1919
Île-du-Prince-Édouard	3 mai 1922
Terre-Neuve-et-Labrador	3 avril, 1925
Québec	25 avril, 1940
Territoires du Nord-Ouest	12 juin, 1951

MANITOBA WOMEN GET THE VOTE

A CENTENNIAL CELEBRATION



UNE CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE

LES FEMMES DU MANITOBA PRENDENT LE VOTE

Le mouvement des suffragettes au Manitoba a livré bataille pendant plus de 30 ans, une bataille à laquelle ont pris part des centaines, voire des milliers de Manitobains, des femmes pour la plupart. Il a commencé avec la Women's Christian Temperance Union, une organisation qui croyait que l'alcool détruisait les familles et laissait les femmes et les enfants maltraités et démunis. Auparavant, au début des années 1880, une mère et une fille, toutes deux médecins (les Yeomans), avaient porté à l'attention du mouvement de tempérance le sort horrible réservé aux femmes pauvres et à celles en prison. En 1910, le mouvement battait son plein.

Les efforts antérieurs

Même si nous pensons surtout à Nellie McClung quand nous parlons de l'obtention du suffrage féminin, voici plusieurs groupes qui ont aidé le Manitoba à y parvenir :

- des groupes de suffragettes islandaises
- la Women's Christian Temperance Union
- l'Equal Franchise Association du Manitoba
- le Canadian Women's Press Club
- l'Association des céréaliers
- le Conseil des métiers et du travail
- l'University Women's Club
- la Young Women's Christian Association
- et plusieurs autres groupes d'hommes et de femmes

La lutte pour le droit de vote

La Political Equality League du Manitoba est l'un des groupes ayant joué un rôle important dans la décision

historique du Manitoba. L'existence de cette ligue a été de courte durée – de 1912 jusqu'au début de 1916. Les premières féministes pensaient que si les femmes pouvaient voter, cela permettrait de régler bon nombre de fléaux sociaux. Nellie McClung a certes été la membre la plus connue au sein de cette ligue, mais une suffragette l'ayant précédée, M^{me} Margaret Benedictsson, avait aussi apporté une importante contribution. Immigrante d'origine islandaise, M^{me} Benedictsson a dirigé la lutte au sein de la collectivité islandaise du Manitoba, la plus importante en son genre au Canada. En 1908, elle a fondé l'Icelandic Women's Suffrage Society.

Le groupe central des membres du Political Equality League était principalement composé de journalistes. Même si plusieurs hommes en faisaient partie, les membres étaient principalement des femmes exerçant une profession et détenant une bonne éducation. Les membres interdisaient strictement le recours à tout acte violent ou illicite, contrairement à ce qui se passait du côté des suffragettes britanniques et américaines. Ils croyaient au maintien des lois et des normes sociétales tout en essayant de changer le statu quo.

La ligue a employé comme armes principales la satire, de la documentation sur les suffragettes et des discours. L'exemple le plus populaire des tactiques satiriques des membres de cette ligue est le simulacre de parlement organisé en 1914, qui a eu beaucoup de succès. Dans la pièce, Nellie McClung jouait le rôle du premier ministre de l'époque, sir Rodmond Roblin, qui est bien connu pour avoir affirmé que « *[L]es femmes de bien ne veulent pas voter* » lors d'un débat houleux avec M^{me} McClung. Il pensait

que le suffrage féminin « briserait les foyers et jetterait les enfants dans les bras de servantes » [TRADUCTION]. À cette époque, malheureusement, c'était ce que bon nombre d'hommes pensaient partout au Canada.

Le simulacre de parlement

Le simulacre de parlement s'est tenu au Walker Theatre, à Winnipeg. Dans cette pièce satirique, c'étaient les femmes qui monopolisaient le pouvoir et les hommes qui devaient présenter des pétitions pour obtenir le droit de vote. Nellie, jouant le rôle de première ministre, disait des hommes : *il est déjà assez difficile de s'assurer qu'ils restent à la maison maintenant [...] la politique perturbe les hommes, et les hommes perturbés omettent de régler les factures, brisent les meubles et rompent leurs vœux, ce qui mène au divorce [...] Il ne sert à rien d'accorder le vote aux hommes [...] Les hommes sont voués à une destinée plus élevée que la vie politique* [TRADUCTION]. La pièce a connu un grand succès et a joué un rôle important dans le renversement de la situation et l'obtention par les femmes du droit de vote.

Goûters roses

Comment les femmes ont-elles pu mettre au point leurs stratégies alors que leurs époux ou leurs pères leur interdisaient de prendre part à ces assemblées *dangereuses*? Elles ont créé les « goûters roses », au cours desquels elles se réunissaient et discutaient de questions importantes, y compris le droit de vote. Seules les femmes y étaient conviées, et les tables où était servi le thé étaient ornées de nombreuses décorations à fanfreluches et de napperons roses. Si des détracteurs arrivaient, les femmes changeaient simplement de sujet et tenaient des propos fades auxquels on s'attendait parmi des femmes qui prenaient le thé.

La pétition

En 1913, la Political Equality League a organisé une pétition et recueilli des signatures. Vingt mille signatures ont été présentées au chef d'un des partis politiques. Cette pétition est toutefois restée lettre morte. Puis en 1915, 60 hommes et femmes ont recueilli 40 000 signatures. Une de ces femmes, M^{me} Amelia Burrett, une résidente de Sturgeon Creek âgée de 94 ans, a recueilli 4 250 signatures à elle seule. On raconte que toutes ces signatures ont été déposées à l'Assemblée législative à l'aide d'une brouette.

Célébrer Nellie

Bien que Nellie ait joué un rôle important dans l'obtention du droit de vote des Manitobaines, elle n'avait jusqu'alors pas été reconnue concrètement pour sa contribution au Manitoba. Elle a été nommée cinquième personnalité manitobaine en importance et huitième



Myrna Driedger pose à côté de Nellie McClung au monument des Célèbres cinq sur les terrains de l'Assemblée législative du Manitoba.

personnalité canadienne en importance, et pourtant de nombreux sont ceux qui ne savaient rien d'elle. Aucun édifice de la capitale provinciale ne portait son nom, aucune rue ni aucun parc n'avait été nommé en son honneur, et il n'y avait aucun monument pour célébrer cette figure importante.

En 2002, lorsque j'étais porte-parole en matière de condition féminine, j'ai cherché une façon de célébrer l'héritage de Nellie. M^{me} Trishia Chestnut, une analyste politique, et moi avons eu l'idée d'ériger un monument dédié à Nellie sur le terrain de l'Assemblée législative du Manitoba. À notre avis, il n'y avait pas d'endroit plus propice pour souligner son héritage. Mon projet de loi d'initiative parlementaire visait la création de la Fondation Nellie qui a mené la charge et organisé la collecte de fonds pour que ce rêve se concrétise. Nos recherches ont débouché sur une façon de rendre hommage à Nellie qui illustre bien la contribution de ces pionnières : le monument montre les Célèbres cinq en train de travailler ensemble pour faire avancer les choses. La petite-fille de Nellie, M^{me} Marcia McClung, a affirmé que sa grand-mère souscrirait entièrement à cette image dynamique de son travail.

Les célébrations du centenaire

Alors, pourquoi célébrer? Pourquoi cet anniversaire est-il important?

Tout simplement parce que cette campagne pour le droit de vote a marqué un jalon important dans l'histoire des droits de la personne. Le combat de Nellie McClung pour l'octroi du droit de vote aux femmes a été héroïque. Il a transformé notre province.

Grâce à la Fondation Nellie McClung, qui est le moteur des célébrations, nous avons recréé le simulacre de parlement. Cet exercice s'est avéré très intéressant en soi, car aucun document écrit n'avait jamais été produit auparavant. Nous avons embauché une dramaturge pour rédiger la pièce 100 ans après sa présentation. Il est maintenant possible d'accéder à la pièce en vue de la jouer partout au Canada en se rendant sur le site Internet de la Fondation, à www.ournellie.com.

Nous avons aussi organisé un Gala du centenaire, où la tenue de soirée était de rigueur, de concert avec le Musée canadien des droits de la personne, 100 ans exactement après l'octroi du vote aux femmes du Manitoba. Au Gala, auquel 1 000 personnes ont assisté, nous avons décerné les prix Nellie pour souligner les Nellie d'aujourd'hui qui ont suivi les traces de cette pionnière dans leur travail pour la justice sociale et les droits des femmes et des personnes.

Et il y a eu de nombreux autres événements organisés pour marquer l'anniversaire. Le gouvernement fédéral a dévoilé un timbre et une pièce de monnaie. Le Musée du Manitoba a monté une exposition spéciale. Le gouverneur général du Canada a décerné les prix en commémoration de l'affaire « personne » dans notre Assemblée législative – c'était la deuxième fois seulement que cet événement se tenait à l'extérieur d'Ottawa. Une grande plaque commémorant le 100^e anniversaire de l'octroi du vote aux femmes du Manitoba a été apposée dans l'Assemblée législative le jour où j'ai accueilli la délégation manitobaine des Héritières du suffrage d'À voix égales.

Une superbe murale a été peinte sur un édifice du centre-ville. Le Musée canadien des droits de la personne

a accueilli des élèves pour un programme spécial; il a aussi invité l'honorable Kim Campbell en vue d'une présentation publique. De plus, le *Winnipeg Free Press* a publié une série d'articles intitulée « The Democracy Project » (le Projet démocratique), et de nombreuses autres organisations ont tenu divers types d'événements. Le Manitoba a célébré ce moment historique en grande pompe – avec fierté et passion.

Les femmes en politique

La loi n'accordait pas seulement aux femmes le droit de vote, elle les autorisait à se porter candidates aux élections. Tristement, au cours des 100 années ayant suivi l'obtention par les femmes du droit de vote, seules 51 députées provinciales ont été élues au Manitoba (du côté des hommes, il y en a eu 850). Au Canada, seulement 315 députées ont été élues durant ces 100 années.

Est-ce important? OUI! C'est important! Les femmes représentent 52 % de la population mondiale, mais demeurent sous-représentées parmi les dirigeants élus – un véritable déficit démocratique. Lorsque les femmes ont une voix au chapitre et défendent leurs idées, le débat est renforcé et enrichi, et nos politiques et programmes sont meilleurs pour tout le monde.

La lutte pour l'égalité est-elle terminée?

Tristement, il y a encore un long chemin à parcourir avant d'atteindre l'égalité complète, même 100 ans après que les femmes ont combattu pour le droit de vote et remporté ce combat. Que l'héritage de Nellie vous inspire à changer le monde!



Un message à la personne que j'étais

Geraldine Van Bibber
Députée territoriale de Porter Creek Nord (Yukon)

Aujourd'hui, 3 juillet 2017, c'est mon anniversaire. Je réfléchis au chemin que j'ai parcouru et à celui qu'il me reste encore à parcourir. Accumuler les anniversaires a souvent cet effet-là!

Quand une occasion intéressante se présente, saisis-la. Tu engranges des connaissances, tu rencontres d'autres personnes et tu mûris. Quand j'étais vraiment très jeune, j'étais timide, maladroite et craintive. Puis, très jeune j'ai commencé à m'épanouir et à prendre conscience des possibilités qui s'offraient à moi. Jeune, j'ai commencé à travailler, j'ai fondé une famille et j'ai commencé à participer à la vie de ma collectivité.

J'ai été commissaire du Yukon, chancelière du Collège du Yukon, récipiendaire de l'ordre du Canada et députée provinciale du Yukon. À toi, mon double plus jeune, je dirais que tu peux atteindre tous les objectifs que tu te donnes. J'espère inspirer et encourager d'autres femmes!